

RAPPORT DU PRESIDENT

C'est aujourd'hui une « première » : c'est la première fois, au moins depuis la guerre, que l'Assemblée générale de notre association se tient hors Paris. Comme vous le savez, l'habitude était de la tenir à la fin du premier trimestre de l'année civile ; en mai avait lieu une sortie en province baptisée modestement « excursion ». Mais il est apparu que les bibliothécaires, gens sérieux, entendaient désormais ne pas se borner à des visites, fussent-elles

de bibliothèques, et profiter de leur réunion pour tenir de véritables assises et débattre des problèmes intéressant leur profession ; l'excursion est donc devenue Congrès, ce qui a pour avantages, entre autres, de nous permettre de solliciter des autorités locales des subventions qui nous sont généreusement accordées, et dont nous profitons pour élargir nos débats en invitant des collègues étrangers. Il devenait normal que l'Assemblée générale se tint au cours du Congrès annuel. Et ce fait présente un autre avantage : comme vous le savez, nous souhaitons une décentralisation des activités de l'A.B.F., qui se manifeste par l'encouragement à la création de groupes régionaux. Ne lit-on pas dans un historique fait par le Groupe de Lorraine, que l'A.B.F. — ceci se place en 1959 — était alors « exclusivement parisienne et composée de bibliothécaires de conservation » ? Il était indispensable que nos collègues de province, qui se sentent si souvent isolés, aient l'occasion de se retrouver pour étudier leurs problèmes. Ce besoin, ils l'avaient déjà spontanément senti, puisque des réunions de bibliothécaires se tenaient déjà, dans le Sud-Est, dans la Manche (grâce à l'initiative de la regrettée Jeanne-Marie Gaudillot), en Normandie, haute et basse. J'ai d'ailleurs représenté notre association, sur l'invitation très courtoise de Mlle Dourver, à la Journée d'étude des bibliothécaires de l'Ouest, qui s'est tenue à Brest le 18 avril 1966, à l'occasion de l'inauguration du premier bibliobus de la ville. N'est-ce pas le rôle de l'A.B.F. que de susciter la création de nouveaux groupes là où ils n'existent pas ? Et quel hommage mérité rendre à notre Groupe d'Aquitaine, si nombreux et si actif, sinon accepter son invitation de tenir cette année notre Congrès à Bordeaux ?

Et puisque nous voici sur le chapitre des groupes régionaux, je commencerai par eux ce rapport d'activité pour 1966. Nous ne vous infligerons pas, cette année, pour abrégier la séance, la lecture des rapports séparés des groupes et sections ; ils sont désormais si nombreux que ce serait fastidieux et d'ailleurs inutile, puisque vous les trouverez imprimés dans notre *Bulletin d'informations*. Chacun a organisé ses activités selon son rythme propre, et c'est ici l'occasion de redire qu'ils sont majeurs et ont toute liberté d'adapter leur action aux conditions locales et à leurs possibilités. Le Groupe d'Aquitaine — commençons par lui, puisque nous sommes ses invités — sous la direction active de M. Douan, a manifesté la plus grande vitalité et tient des réunions trimestrielles. Il a tenu, entre autres, une réunion sur « la formation professionnelle », avec la participation de M. Piquard, président de la Commission de formation professionnelle de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires ; le 25 septembre, il s'est retrouvé à La Rochelle, ce qui lui a permis de visiter la Bibliothèque municipale et la nouvelle Bibliothèque centrale de prêt ; une de ses séances a été consacrée aux Bibliothèques d'hôpitaux. Notre Groupe de Lorraine, le plus ancien de nos groupes régionaux, bornait jusqu'ici ses activités aux deux départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle : sous l'impulsion de son président, M. Merland, secondé par Mlle Houssay, il rassemble maintenant les bibliothèques de toutes catégories de la Lorraine, et a tenu ses réunions au Centre scientifique universitaire de Metz, puis à la Bibliothèque municipale de Saint-Dié dont l'actif bibliothécaire, M. Ronsin, est son

nouveau président, et enfin à la Faculté des lettres de Nancy. Nous sommes particulièrement heureux de le féliciter de cet élargissement de son champ d'action. La Section lyonnaise de lecture publique, qu'anime Mlle Bernard a, elle aussi, tenu des réunions trimestrielles à Villeurbanne, au Centre social de la Duchère et à la Bibliothèque municipale de Lyon. Enfin — *last but not least* — le Groupe de Bourgogne-Franche-Comté a pris naissance lors de notre Congrès de l'an dernier à Dijon, et nul doute que sous l'impulsion de son président, M. Gras et de sa secrétaire, Mlle Annie Royer, il ne permette à nos collègues de cette région ces contacts si féconds que nous souhaitons voir s'établir entre eux.

Et je crois pouvoir annoncer la naissance prochaine d'un Groupe d'Ile de France. Pourquoi donc, me direz-vous, puisque nos collègues de la région parisienne sont les premiers — et ont été longtemps les seuls — à bénéficier des activités de l'A.B.F. ? Mais une vue moins sommaire des choses montre que la prospection dans la région parisienne n'a jamais été organisée, notamment auprès des petites bibliothèques. D'autre part, se posent les problèmes d'organisation que suscite le nouveau découpage en départements de la région parisienne, et qui intéresse de nombreuses bibliothèques municipales. Pour toutes ces raisons, un groupe d'Ile de France présente un intérêt certain. Nous sommes sûrs que notre vice-président, M. Coulomb, qui a toujours suivi de près les bibliothèques de la banlieue parisienne, voudra bien, même en abandonnant la vice-présidence de l'A.B.F. — son mandat venant à expiration — poursuivre ses activités dans ce domaine ; et c'est également une des raisons pour lesquelles nous proposons à vos suffrages, pour remplacer M. Coulomb, la directrice d'une bibliothèque parisienne, à la fois spécialisée et touchant un très large public, Mme Viaux, conservateur de la Bibliothèque Forney.

Mais parallèlement à la vie des groupes régionaux, se développe aussi très heureusement l'activité de nos sections par catégories de bibliothèques. Si les réunions se tiennent jusqu'ici à Paris, par la force des choses, ces sections ont presque toutes entrepris d'intéresser également à leurs travaux leurs collègues de province et de fonctionner désormais à l'échelon national. La Section des Bibliothèques-musées des arts du spectacle, dans son domaine particulier, déborde le monde des bibliothèques pour toucher aux milieux du spectacle et de la radio-télévision. Comme vous le savez, son président, M. Veinstein, est en même temps président de la Section internationale des Bibliothèques-musées des arts du spectacle. La Section a organisé une réunion fort intéressante sur « l'utilisation des documents de mise en scène pour l'enseignement des lettres », la visite de l'exposition Gaston Baty et celle de la Comédie française (musée et bibliothèque) sous la direction de sa vice-présidente, Mme Sylvie Chevalley.

La Section des Bibliothèques spécialisées, ou plutôt ses sous-sections, ont poursuivi les actions entreprises, qui sont toutes bien représentatives de l'intérêt que trouvent à se réunir des collègues ayant les mêmes problèmes à résoudre : pour les bibliothèques biologiques et médicales, le catalogue collectif des périodiques médicaux et la question de la classification ; pour les bibliothèques économiques, le catalogue collectif des périodiques

économiques ; pour les bibliothèques scientifiques, la coordination des acquisitions et le catalogue collectif des congrès ; pour les bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques, le répertoire des bibliothèques administratives de Paris. Chacune de ces sections a commencé d'élargir son champ d'action par une correspondance active avec nos collègues des départements.

L'élargissement au plan national est déjà un fait acquis pour notre très importante et très active Section des Bibliothèques publiques — car, si vous le voulez bien, la Section de la Lecture publique s'appellera désormais Section des Bibliothèques publiques — étant entendu que ce terme est pris dans le sens où on l'entend à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, et désigne, non pas seulement les bibliothèques gérées par les autorités publiques ou sur des fonds publics, mais les bibliothèques desservant toutes les catégories de public : bibliothèques d'entreprises, d'hôpitaux, de centres sociaux, de prisons, d'enfants et de jeunes par exemple. Ce changement de nom n'a pas seulement l'avantage de nous aligner sur les termes employés dans les organisations internationales ; il veut aussi être un signe de l'intérêt que porte l'A.B.F. à cette conception de la bibliothèque publique qui est celle des pays les plus évolués, bibliothèque offrant informations, documentation et culture aux lecteurs de toutes les catégories sociales, par tous les moyens. La Section des Bibliothèques publiques, au cours de ses réunions trimestrielles, a donné à ses adhérents un panorama de l'organisation de la lecture à l'étranger, notamment en Allemagne fédérale, au Danemark et en Grande-Bretagne. Son Conseil comprend des représentants de toute la France, et elle prépare la parution d'un nouveau périodique servi par abonnements, « *Lecture et bibliothèques* ». Ce périodique vient de sortir son premier numéro en avril 1967, comme vous le savez sans doute. Il est conçu comme un lien et un organe de confrontation des problèmes et des expériences dans le domaine des bibliothèques publiques ; il dépendra de votre collaboration à tous que son rôle d'animation, d'information et de discussion se précise au cours des prochains mois.

Nos groupes régionaux d'une part, nos sections par catégories de bibliothèques de l'autre, ont besoin de vivre, et pour cela ont besoin de ressources prises sur la cotisation globale que vous versez à votre association. Comment partager entre eux cette si modeste manne ? Cette question a été l'objet de débats douloureux au Conseil car, en vertu de notre règlement intérieur, la part attribuée par le Conseil aux groupes et sections ne peut dépasser le tiers de la cotisation globale, qui est actuellement de 15 F. Ainsi posé, il faut le dire avec force, le problème est insoluble : comment exercer une activité sur le plan national avec des sommes aussi dérisoires ? Devons-nous sacrifier le développement remarquable des groupes régionaux, qui ont des frais d'organisation et de correspondance assez considérables, ou bien freiner les activités pleines de promesses de nos sections spécialisées ? Nous avons préféré ne rien sacrifier et vous proposer à la fois une augmentation modeste de la cotisation et un changement du règlement intérieur. La cotisation passant à 20 F, chaque adhérent appartiendrait virtuellement à la fois à un groupe régional et à une section par catégorie de bibliothèques,

recevant chacun un quart de sa cotisation. De cette manière il n'est plus question de rivalité entre des activités toutes nécessaires, et chacun pourra librement être informé.

Ce changement envisagé de notre règlement intérieur accompagnera le nouveau dépôt de nos statuts en vue de la reconnaissance d'utilité publique. Je vous avais annoncé, l'an dernier le dépôt du dossier ; mais nous avons joué de malheur : le 14 juin 1966, le Conseil d'Etat a modifié le règlement-type auquel les sociétés désirant obtenir la reconnaissance d'utilité publique doivent se conformer. Le dossier nous a donc été retourné pour que nous adaptions nos statuts au nouveau texte. Les modifications demandées sont, à la vérité, légères et ne demandent pas un nouveau vote détaillé ; vous aviez déjà donné pouvoir à votre Président et à votre Secrétaire général pour modifier les statuts déposés ; nous userons de ce droit pour ces adaptations.

Si je vous ai parlé de l'activité des groupes et des sections, je ne vous ai encore rien dit de la vie de l'Association dans son ensemble en cette année 1966. La principale innovation a été le changement de local, qui s'est effectué en décembre dernier. Nous étions logés au 65, rue de Richelieu, très petitement et sous les combles. La Bibliothèque nationale, qui nous héberge et que je tiens à remercier ici en votre nom à tous, nous a proposé un nouveau local tout proche 4, rue Louvois, au premier étage ; nous y avons deux pièces assez vastes qui fournissent un meilleur cadre à nos activités. Les réunions que nous avons organisées ont cherché, non seulement à donner à nos collègues l'occasion de se retrouver, mais encore à leur apporter l'information la plus actuelle sur les problèmes généraux concernant notre profession. La dernière Assemblée générale a eu lieu le 19 mars 1966 à la Bibliothèque municipale de Neuilly-sur-Seine et a été suivie d'une causerie très appréciée de M. Guignard sur « Le livre moderne illustré ». Le Congrès annuel, qui s'est tenu à Dijon les 14 et 15 mai suivants, a été un succès dont témoignait le nombre élevé de participants. Nos collègues de Dijon l'avaient organisé de façon parfaite, remercions-en particulièrement M. Gras et Mlle Barthélemy. Nous avons invité plusieurs collègues suisses, et M. de Courten a fait une communication sur le service suisse de prêt inter-bibliothèques, qu'il dirige, au cours de la séance d'étude consacrée au prêt. Dans le même temps, une autre séance étudiait la formation et l'information du lecteur. Enfin, comme le Congrès coïncidait avec la clôture de la Semaine nationale du livre, un rassemblement de cinq bibliobus venus des départements voisins a animé les rues de la ville.

Enfin, le 5 décembre dernier, une réunion, qui coïncidait heureusement avec les Journées d'études des bibliothèques municipales, organisées par la Direction des bibliothèques, a permis à de nombreux collègues d'entendre un ensemble de communications sur les travaux du Conseil de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, et notamment un exposé sur la mécanisation de la Bibliographie nationale allemande, d'après une communication de M. Köster dont notre *Bulletin* vient de publier le texte. Nous avons également procuré à nos membres plusieurs visites commentées :

exposition du Mont-Saint-Michel, exposition Beaumarchais, visite de la Bibliothèque des jeunes à Clamart.

Le *Bulletin d'informations* a maintenant quatre numéros par an et vous avez pu constater qu'avec l'année 1967, il a fait peau neuve. Nous tirons maintenant à 1 400 exemplaires, et ce chiffre s'avère d'ores et déjà insuffisant pour servir, outre les abonnements et les échanges, tous les nouveaux adhérents. Pour notre autre publication, *Livres d'aujourd'hui*, nous avons, hélas, plus de problèmes. Vous avez déjà appris, par le rapport financier, que les frais, plus élevés qu'il n'était prévu, et les lenteurs inhérentes à tout démarrage, avaient mis en péril le fragile équilibre financier de notre association. Et pourtant le questionnaire que nous avons lancé auprès des utilisateurs montre bien que la publication est utile et appréciée ! Mais l'organisation même du Comité de lecture, que préside avec tant d'autorité Mlle Foncin, ne permet pas toujours une grande rapidité dans les comptes rendus ; d'autre part, l'imprimeur nous a parfois joué des tours, de sorte que l'on peut justement reprocher à la publication une trop grande lenteur dans un domaine où le bibliothécaire souhaite précisément une information rapide. Enfin, si jusqu'ici nous n'avions aucun problème de préparation de la copie, grâce à l'activité et à l'esprit d'organisation de Mlle Guéniot, des difficultés nouvelles s'annoncent de ce côté, que nous aurons peut-être du mal à surmonter. Il serait pourtant regrettable de renoncer à une publication utile qui, en un an, a trouvé 280 abonnés...

Autre activité de l'A.B.F. : les cours de formation professionnelle, dont la 30^e session a eu lieu du 5 janvier au 21 mars 1966 ; elle a été suivie par 40 participants. 31 diplômes ont été délivrés à la suite de l'examen final, et je veux ici remercier une nouvelle fois M. Coulomb, qui abrite ces cours dans sa bibliothèque de Neuilly, et toute l'équipe de professeurs, notamment Mme Laude et Mme Guillet qui, avec un dévouement et un désintéressement admirables, veulent bien consacrer une partie notable de leur temps à cette tâche si utile de formation du personnel des petites bibliothèques. Vous savez que nos cours sont, depuis cette année, diffusés par correspondance par l'intermédiaire de l'Association nationale d'études municipales. La diffusion, retardée, n'a commencé qu'à l'automne 1966, de sorte qu'il est encore trop tôt pour faire le bilan de l'expérience. A cette occasion, le cours a été multigraphié par les soins de l'A.N.E.M., sous une forme en vérité assez peu satisfaisante. Nous songeons à en assurer nous-mêmes la publication, pour combler une lacune en France : un manuel sommaire de formation n'existe pas pour le moment, alors que nous recevons des demandes nombreuses à ce niveau.

Nous avons en outre assumé, comme à l'accoutumée, notre rôle de représentation sur le plan international. Notre vice-président, M. Lethève, nous a représentés au Congrès annuel du *Verein Deutscher Bibliothekare* à Hanovre, du 31 mai au 4 juin 1966, et j'ai moi-même assisté avec beaucoup d'intérêt à l'Assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses à Coire les 24 et 25 septembre dernier. Enfin, grâce à une subvention du Ministère des Affaires étrangères, nous avons pu envoyer neuf délégués officiels (car la représentation française comptait en réalité vingt personnes)

au Conseil de la F.I.A.B. à Scheveningen en septembre. M. Bouvy, l'actif président de notre Section des bibliothèques publiques, a suivi officiellement pour nous les réunions de la Section internationale des bibliothèques publiques, et nous avons été heureux de faire participer la France aux débats dans un domaine où, certes, elle a plus de leçons à recevoir qu'à donner, mais où elle a toutes raisons d'affirmer sa présence.

Notre Section des bibliothèques publiques avait d'ailleurs été représentée au Congrès de l'Association des bibliothécaires allemands de lecture publique à Berlin, du 1^{er} au 3 mars 1966.

Je ne saurais omettre de rappeler ici les pertes les plus notables que l'année 1966 nous a fait subir : nous avons eu la douleur de voir disparaître Jean Porcher, le 26 avril 1966, Jeanne-Marie Gaudillot, le 16 juin, Marguerite Drevet, le 14 novembre. Les nécrologies parues dans notre *Bulletin d'informations* vous ont rappelé tout ce que leur doit notre profession.

Tel est le tableau fidèle et divers des activités de l'A.B.F. durant l'année écoulée. Le Conseil se trouve encouragé dans son action par le nombre d'adhésions important que nous enregistrons à chaque séance : les quatre numéros du *Bulletin* en 1966 apportent 179 membres nouveaux à l'A.B.F. Pour le chiffre total, il était, en octobre dernier, de 1 115 ; il s'agit là de cotisants véritables et non d'adhésions de pure forme ; rappelons pour mémoire que l'Annuaire de 1961 comprenait 787 adhérents. Et à propos de l'annuaire, je suis fâchée de n'avoir pu vous confirmer sa parution en 1966, comme nous l'avions escompté. Des difficultés de tous ordres en ont retardé la préparation, qui représente un gros travail ; mais il est presque achevé et paraîtra cette année sans faute, dans une formule plus complète qui nous permettra de le publier désormais à intervalles plus rapprochés, par exemple tous les deux ou trois ans.

Dois-je le répéter ici ? Tout l'intérêt de notre association est de grouper le plus grand nombre de représentants et d'amis d'une profession qui n'est pas suffisamment connue et appréciée, et qui se doit donc de témoigner de sa vitalité et de se faire connaître par ses propres efforts. Dans cette tâche nous nous épaulons les uns les autres. Votre association sera ce que vous la ferez : vivante si vous le voulez, si vous lui donnez les moyens de se faire connaître, si vos critiques, vos suggestions lui permettent de s'affirmer comme le porte-parole de vos aspirations.